

## ✦ QUELQUES DATES

En l'année **1900**, début d'un nouveau siècle :  
Chevagnes compte 1144 habitants.

La première naissance de l'année est Madeleine Lamouche, le 10 janvier.

Le premier mariage entre Blaize BIJON, 26 ans, des « Gourands » et Jeanne THOMAS, 18 ans, de « Beaugerand », le 30 janvier.\*

Le premier décès : Claude Imbert, 7 ans, fils de Lazare Imbert et de Benoite Marion, métayers à « Breux ».

Le **8 février 1907**, le préfet de l'Allier annule la délibération prise par la municipalité le 13 janvier 1907 concernant la location du presbytère au curé moyennant la somme de 50 F par an pour neuf années consécutives, considérant que la location consentie dans ces conditions constitue une subvention déguisée pour l'exercice du culte (art.2 de la loi du 9 octobre 1905).

*(Cet arrêté préfectoral reflète le climat de l'époque au moment de la promulgation de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat).*

**Le 10 août 1913**, marché est passé avec M. Labussière, de Beaulon, pour fournir un matériel d'incendie (pompe) nécessaire à la commune.

*(La constitution du corps de sapeurs-pompiers eut lieu le 15 juin 1914 avec un effectif de 15 à 20 hommes ayant pour lieutenants Michel Gibe, maçon ; Emile Thaveau, maréchal ; Jacques Trochereau, bourrelier).*

**Le 5 août 1923**, le percepteur étant logé en dehors de l'agglomération, délibération est prise pour faire construire un immeuble à usage de logement et bureau pour le percepteur et le juge de paix, sur une partie du terrain communal du champ de foire.

*(A cette époque, la perception se trouvait à la « Boube », le champ de foire est maintenant occupé par les maisons de la rue des Ecoles).*

**19 février 1928**, achat de 5.000 pavés usagés à la ville de Vichy pour la construction de caniveaux à 400 F le mille. Indemnité supplémentaire de 60 F accordée au garde-champêtre pour de grosses réparations sur sa bicyclette !

**27 septembre 1925**, délibération relative à l'étude d'un projet d'électrification de la commune par les services du Génie rural.

Après maintes délibérations et attente, **la fée électricité arrive à Chevagnes en 1929**. Les bâtiments communaux furent les premiers équipés, puis l'église en 1931.

**15 septembre 1929**, projet de construction d'un pont sur l'Acolin entre la place Saint-Jean et le quartier de La Madeleine.

L'adjudication eut lieu le **30 décembre 1934**, le devis s'élevait à 76.000 F.

**24 octobre 1938**, démarches faites par le Conseil municipal pour l'achat d'un emplacement pour la construction d'une mairie et la création d'une place publique.

*(Le corps de bâtiment à usage de forge et d'habitation en prolongement de la Caisse d'Epargne a été démoli à cet effet, libérant un emplacement pour la future construction. Le projet n'a jamais vu le jour en raison des événements de 1939/44).*

**9 octobre 1940**, approbation de l'emplacement choisi pour la construction d'un baraquement pour les troupes d'occupation, suite à la demande de la « kommandantur » de Chevagnes.

**(Il s'agit du marché couvert. La municipalité d'alors ne pouvait qu'obtempérer aux ordres de l'occupant. En fait, le terrain avait été réquisitionné par les Allemands à son propriétaire. Le 26 mai 1945, la commune demande l'acquisition du bâtiment au ministère de la Reconstruction et le 3 juillet, M. d'Allaines fait don de la parcelle de terrain où le marché avait été construit).**

**6 janvier 1942**, achat d'un terrain de 1,92 ha à « Bougneux », pour l'aménagement d'un terrain de sport.

**(Les footballeurs exerçaient auparavant leurs talents dans la prairie de « La Motte » et aux « Tardis »).**